

BTS Comptabilité et Gestion (CG)



Le titulaire du BTS CG est un technicien supérieur comptable. Il peut travailler dans un cabinet comptable, au sein du service comptabilité d'une entreprise, dans une banque, une société d'assurances ou une administration. Son activité consiste à traduire de manière comptable toutes les opérations commerciales ou financières et à établir les documents correspondants. Il analyse également les informations dont il dispose pour préparer les décisions de gestion. Il connaît le matériel et les logiciels spécialisés ; il est capable de participer aux projets informatiques de son service ou de son entreprise. Il doit donc posséder une bonne culture générale, économique, juridique et technologique, de la rigueur et développer une vision globale de l'entreprise.

Niveau requis

BAC Professionnel gestion/administration, STMG spécialité gestion et finance, BAC ES ou S

Rythme

Contrat de professionnalisation : 3 jours en entreprise et 2 jours en centre de formation pendant 2 ans
CIF : 11 mois à temps plein

Durée

1200 heures

Validation

Diplôme d'Etat niveau III

Débouchés

Selon son expérience, ses compétences et son éventuelle spécialisation, le titulaire du BTS CD peut exercer les métiers de :

- Assistant/e de gestion en PME
- Comptable
- Contrôleur/euse de gestion
- Adjoint/e à la direction financière
- Assistant/e de contrôle de gestion
- Responsable de travaux de gestion
- Responsable de budget et trésorerie

Programme

Matières générales

- Français
- Anglais
- Economie, Management et droit
- Mathématiques

Matières professionnelles

- Gestion comptable, fiscale et sociale
- Gestion financière, prévisions, analyses et contrôle de gestion
- Informatique et organisation du système d'information
- Activités professionnelles de synthèse

Missions

Le BTS CG permet d'acquérir des compétences techniques ainsi que des compétences en organisation et en communication ; son titulaire est en mesure d'assurer :

- La gestion comptable et budgétaire des opérations commerciales, des immobilisations et des investissements
- La gestion et la prévision de la trésorerie et du financement
- La gestion des relations avec les salariés et les organismes sociaux
- La gestion fiscale et les relations avec l'administration des impôts
- La production et l'analyse de l'information financière
- L'organisation du système d'information comptable de gestion

Comment s'inscrire ?

1. La pré-inscription

Vous souhaitez vous pré inscrire, Contactez-nous:
Tél : 01 83 95 49 13
Email : contact@areis.fr

Vous pouvez aussi venir nous rencontrer au :

322 rue des Pyrénées 75020
PARIS – METRO JOURDAIN
Du lundi au vendredi de 9h30
À 12h30 et de 14h à 17h.

2. L'entretien de motivation

Vous serez convoqué à un entretien d'évaluation de vos motivations. Cet entretien sera suivi d'un test écrit. Nous nous engageons à vous répondre sous 3 jours.

3. L'inscription

Si votre candidature est retenue, l'inscription ne sera définitive qu'à la réception de votre dossier d'inscription accompagné des pièces suivantes :

- 2 CV datés et signés,
 - Une lettre de motivation,
 - La copie des bulletins scolaires de votre dernière année d'études,
 - La copie du relevé de notes de l'examen ou du dernier diplôme obtenu,
 - 2 photos d'identité,
 - La photocopie de votre pièce d'identité.
- Il est possible de vous inscrire tout au long de l'année.

Aucun frais de dossier, aucun frais d'inscription.